

Fiche descriptive de stage de formation continue

INTITULE DE LA FORMATION : **STAGE CRO**

PUBLIC CONCERNE :

Tous les officiers de la marine marchande assurant des fonctions de veille à la passerelle de navire ne sortant pas de la zone A1

REGLEMENTATION CONCERNEE : *Arrêté du 23 novembre 1987 division 219 (SOLAS)*

NIVEAU PRE-REQUIS DES STAGIAIRES :

Aucun

MATERIELS UTILISES :

⇒ *Simulateur SMDSM de l'ENMM*

LOCALISATION DANS L'ECOLE :

⇒ *Salle K pour la théorie ;*

⇒ *Salle simulateur pour la pratique.*

DOCUMENTATION NECESSAIRE A LA CONCEPTION DU STAGE :

⇒ *Mise à jour régulière de l'information sur le système et sur l'évolution de la réglementation et du matériel embarqué (sources les plus diverses).*

DOCUMENTS DELIVRES AU STAGIAIRE :

⇒ *Fiche dossier à remplir pour la présentation à l'examen ;*

⇒ *Fiche de satisfaction à propos du stage ;*

⇒ *1 polycopié (réglementation et exploitation).*

NOMBRE DE STAGIAIRES MINIMUM MAXIMUM

5 **10**

NOMBRE TOTAL D'HEURES PAR STAGIAIRE :

24 heures (soit 12 heures de théorie et 12 heures de pratique)

NOMBRES DE DEMI-JOURNEES DE STAGE :

6

NOMBRE DE FORMATEURS MINIMUM MAXIMUM

3 **3**

NOMBRE D'HEURES DES FORMATEURS :

Total de 36

DATES/SEMAINES POSSIBLES :

Variable suivant les critères suivants :

⇒ *Disponibilité des professeurs*

⇒ *4 jours consécutifs sans jours fériés*

AUTRES RENSEIGNEMENTS : *Voir fiche de description du stage*

Fiche programme du stage

RESPONSABLE DU STAGE :

Responsable du simulateur SMDSM

REFERENTIEL REGLEMENTAIRE :

Notes IGEM pour le simulateur et cours type de l'OMI

DESCRIPTIF SOMMAIRE DE L'OBJECTIF DU STAGE :

Formation des stagiaires à l'utilisation d'une station SMDSM et se voir délivrer le certificat restreint d'opérateur des radiocommunications à l'issue de la l'examen de fin de session.

PROGRAMME DU STAGE :

4 jours de théorie, de pratique et d'examen (voir annexe)